



### Le transfert décharge

Le projet d'externalisation de la maintenance va se déployer sans aucune évaluation quantitative et qualitative du transfert des tâches, et pour cause, les commissions santé, sécurité et conditions de travail ont été exclues de la consultation. Sans aucune analyse sur les tâches résiduelles, les salariés, et notamment l'encadrement, vont servir de fusible. La recrudescence de formation en 2020 du @learning sur les habilitations électriques met en lumière qu'un certain nombre de besoins vont se déverser sur eux. Jusqu'à un point de disjoncter ? L'examen des risques psycho-sociaux est aussi passé à la trappe. La direction attendra-t-elle qu'un RD maintenance à 15 ans de la retraite finisse tranquillement son œuvre pour faire intervenir le prestataire extérieur ? La CGT rappelle à l'employeur qu'elle ne peut se décharger de ses obligations de sécurité...



### Une formation à la Daft Punk

En allant vous former, personne ne s'attendait à être transformé en un « Daft Punk », c'est chose faite avec l'arrivée de formations avec des casques de réalité virtuelle. Le plan de formation très porté sur le gadget, se lance à fond dans l'intensification de la digitalisation et sa flopée de @learning sans se soucier de l'appétence d'une population vieillissante pour ce type d'outils. Malgré l'émergence d'experts ou d'ambassadeurs dans les équipes, la Fnac, dans ce cas-là, ne compte pas casquer en sommes sonnantes et trébuchantes ! Une formation très virtuelle, une reconnaissance aussi...



### Une sorte de délivrance

La CGT saura rappeler à la direction sa réponse à chaque fois que cela sera nécessaire. Oui, un logisticien n'est pas un vendeur et n'a pas à avoir des objectifs sur la vente de services. Une réponse a priori claire, rendue confuse avec la proposition systématique du service au moment de la délivrance des produits. Presque délivré(e)s...

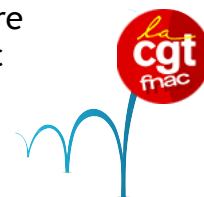


### Le déplacement du problème

La CGT, froissée par le lissage des plannings, ne s'est pas engagée sur une signature sur les temps de déplacements, tout comme les autres organisations syndicales. Suite à l'échec de la négociation, les syndicats contestent la décision unilatérale de la direction souhaitant imposer une forfaitisation particulièrement complexe des déplacements. Faute d'accord, comme l'indique souvent celui sur la représentation du personnel, la CGT s'en tient à la prise en compte du temps de travail effectif, c'est-à-dire au temps réel. Il va falloir prévoir quelques trajets jusqu'au tribunal ...

### Le réflexe maladif

Comme à son habitude, au moindre coup de chaleur sur le CA, la Fnac pratique inlassablement le même traitement curatif, celui qui consiste à geler les embauches. Les arrêts longue maladie et les mi-temps thérapeutiques ne sont plus remplacés en ce début d'année. Dans beaucoup trop de Fnac, le remplacement des élus aux mandats conséquents sont homéopathiques ou inexistantes, les empêchant d'exercer correctement leurs mandats. Ce remède trop radical, à la posologie sans discernement, n'a pour effet que de nous affaiblir encore plus et de nous épuiser.



**La nouvelle arène de l'info CSEC**  
*résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »*

[cgtnac.com](http://cgtnac.com)



[facebook.com/cgtnac/](https://facebook.com/cgtnac/)



[twitter.com/CgtFnac](https://twitter.com/CgtFnac)



[cgt fnac](https://cgtfnac.com)

